



Communiqué de presse

18/11/2009

Les femmes au sommet en Belgique

L'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes a fait réaliser une étude sur la présence des femmes au sommet. Les domaines abordés dans le cadre de cette étude sont les entreprises, le monde des finances, les syndicats, les organisations de travailleurs, les rédactions (presse écrite et audiovisuelle), les autorités académiques, les ordres des professions libérales, les ONG, le monde politique, le pouvoir judiciaire, l'armée, la fonction publique et la Banque nationale de Belgique. Les données datent de 2008. L'étude a été réalisée par l'institut de recherche SEIN, de l'Université d'Hasselt, en collaboration avec le Cap Sciences humaines de l'UCL.

De façon générale, les femmes restent fortement – à très fortement – sous-représentées aux places où les décisions sont prises. « Le sommet » peut ne pas signifier la même chose partout; le plafond de verre semble quant à lui toujours exister à de nombreux endroits. A ce propos, les chercheurs parlent du « tuyau percé »: à chaque niveau, on rencontre moins de femmes qu'au niveau inférieur. Se hisser jusqu'au sommet semble donc être un parcours d'obstacles à ne pas sous-estimer.

Dur, le monde des affaires ?

Le sommet de la hiérarchie des entreprises obtient un score franchement mauvais. Dans 62% des entreprises cotées en bourse, on ne trouve aucune femme dans le conseil d'administration; dans 29%, on ne dénombre qu'une seule femme. Les entreprises non cotées en bourse, mais classées dans le top 100 de par leur chiffre d'affaires, obtiennent un résultat légèrement plus mauvais: 71% d'entre elles disposent d'un conseil d'administration sans femme.

Dans le management opérationnel des principales entreprises, les femmes sont encore plus rares. Dans les entreprises cotées en bourse, 1 administrateur délégué sur 24 est une femme; du côté des entreprises non cotées en bourse, ce rapport n'est que de 1 sur 33. Les principales entreprises du secteur culturel comptent proportionnellement un peu plus de femmes managers (1 sur 9), contre un lamentable rapport de 1 sur 46 dans les médias. En 2008, le management opérationnel des cinq grandes banques ne comptaient absolument aucune femme.

Peu de « féminisation » au sein des Ordres des professions libérales

Les métiers de médecin, d'avocat et d'architecte se sont fortement féminisés au cours des dernières décennies. En 2008, 53,1% des avocats et des conseillers juridiques étaient des femmes, 37,8% des

médecins, des spécialistes et des chirurgiens et 34,2% des architectes (Source: Direction générale Statistique et Information économique). A l'heure actuelle, cette féminisation est peu visible dans les Ordres des professions libérales. Aucune femme n'a siégé dans l'Ordre des Médecins en 2008. Au niveau des deux Ordres des Barreaux réunis (néerlandophone et francophone), 2 femmes siégeaient dans les conseils d'administration (11%) et 14 dans les assemblées générales (16%). C'est dans l'Ordre des Architectes que les femmes sont proportionnellement le mieux représentées: 4 femmes dans le conseil national (19%) et 2 dans les conseils d'appel (17%).

Les rédactions: un monde masculin, sauf pour les magazines féminins

Un top 40 des chaînes de télévision, des stations de radio, des quotidiens et des hebdomadaires a été dressé sur base des chiffres d'audience et de lectorat. 22,5% des responsables de contenu sont des femmes. 30% des éditeurs responsables de quotidiens et d'hebdomadaires sont des femmes. Cette proportion relativement élevée est due aux magazines féminins à grand tirage, qui sont en grande partie aux mains des femmes.

Le top de la magistrature, toujours un bastion masculin

Bien que la profession d'avocat se féminise et qu'il y ait également de plus en plus de juges féminins au sein des tribunaux inférieurs, le sommet de la magistrature semble toujours dominé par les hommes. Les premiers présidents de la Cour de Cassation et des cinq Cours d'appel sont tous des hommes. Il n'y a qu'auprès des Cours du travail que deux des cinq premiers présidents sont des femmes. Les hommes constituent également une large majorité du sommet du ministère public. Le procureur-général de la Cour de Cassation et quatre des cinq procureurs-généraux des Cours d'appel sont des hommes.

Une augmentation peu significative des femmes en politique

Malgré la sensibilisation menée depuis des années autour de l'importance de la représentation des femmes sur le plan politique, et malgré les lois sur les quotas pour la composition des listes électorales, la proportion de femmes dotées de mandats politiques aux différents niveaux n'augmente pas de manière significative. Au jour d'aujourd'hui, le gouvernement fédéral comptant le plus de femmes reste le gouvernement Verhofstadt II, avec 38% de ministres féminins. C'est principalement dans les fonctions comme celles de président du parlement, de gouverneur de province ou de bourgmestre, que les femmes restent fortement sous-représentées. Et on attend toujours une Première Ministre.

L'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes plaide pour une égalité d'accès des femmes et des hommes aux positions dotées d'une compétence décisionnelle et contre les mécanismes de discrimination volontaire ou involontaire. Pour donner suite à cette étude, il serait utile que les entreprises effectuent un recensement systématique de la présence des femmes et des hommes dans les conseils d'administration et le management opérationnel.

Vous pouvez obtenir de plus amples informations ainsi que le rapport complet auprès de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes.